

quelques nouvellement préconisés par le Saint-Père sont libres de prendre possession de leur palais et de se dévouer à la direction de leurs diocèses respectifs. Ils pourront être reçus, fêtés, carillonnés par les populations sans que la police piémontaise ait le droit d'y fouiller le nez.

Enfin les Ordres religieux sont laissés tranquilles pour le moment, on ne leur vole plus leurs couvents, on ne les chasse plus, on a même fait une certaine restitution : le grand couvent des Saints-Apôtres avait été en partie séquestré, on a à la grande surprise des romains opprimés, restitué au général de l'Ordre les chambres enlevées.

D'où vient donc cette espèce de relâche dans les envahissements et les persécutions des usurpateurs ? Certains esprits, décidés à excuser quand même les actes de Victor-Emmanuel, disent qu'elle est une preuve de la bonté et de la mansuétude du roi galant-homme, et en tirent la conclusion que l'usurpateur désire avant tout rétablir la paix et l'union dans tout son royaume.

Mais, nous catholiques qui connaissons mieux les tendances du roi d'Italie et de la secte qui le pousse, savons que tout cela est fait dans le but de leurrer les puissances étrangères. C'est le loup qui se pare d'un peu de laine pour tromper l'œil du berger peu vigilant. Ce berger c'est l'Europe, c'est la France dont les chefs impies sont heureux de saisir cette occasion pour renouveler leurs amitiés à Victor-Emmanuel.

Voilà : dit-on, on n'a pas voulu prendre au Pape le palais de la Chancellerie, quoiqu'on en eût grand besoin. Grand merci, pour votre libéralité, mais elle ne vous coûte pas cher. D'abord, vous n'avez jamais le droit de voler, puis nous savons parfaitement que les dépenses nécessaires pour la restauration du palais seraient beaucoup plus fortes que la valeur même de l'immeuble. On est donc libéral à peu de frais. Dans tous les cas, les autorités piémontaises savent calculer et elles sont certaines que cette espèce de libéralité va leur mériter une bonne note de la part de la diplomatie européenne.

Quant à la restitution du couvent des Saints Apôtres, c'est la peur qui l'a déterminée. Les protestations de Pie IX ne sont pas sans un certain poids sur les populations étrangères et le gouvernement italien craint ces protestations du Saint-Père ; mais ce qu'il craint encore plus c'est le départ de Pie IX. Les calculs des usurpateurs sont faits depuis longtemps : " Avant tout, disent-ils, il faut que le Pape ne bouge pas ; qu'il reste au milieu de nous à tout prix. Si nous réussissons à le retenir seulement deux ou trois ans, nous aurons prouvé aux plus récalcitrants que la co-existence du Pape et du Roi à Rome est possible et facile, et nous aurons confondu les tenants du pouvoir temporel. Nous devons respecter Pie IX, qui possède les sympathies de la terre entière. Mais dès qu'il aura fermé l'œil, nous recouvrerons notre liberté d'action : nous avons tout entre les mains et rien ne nous épouvante. "

Voilà le fond de la pensée des usurpateurs, faire souffrir le Saint-Père autant que possible, mais l'empêcher de crier trop fort. Éviter les persécutions trop directes, mais encourager en sous main le dévergondage de la presse et de la caricature. On n'ira pas sans doute jusqu'à assassiner Pie IX, mais on se rabattra sur le clergé, on poignardera les prêtres en pleine rue, on les insultera, on les obligera à se déguiser, comme c'est malheureusement le cas en ce moment. De temps en temps, on se permettra quelques petites expropriations, quelques petits vols de couvents ou de palais, quitte à restituer si l'Europe s'en aperçoit.

C'est justement ce qui vient d'arriver. On a restitué le

couvent des Saints Apôtres et immédiatement après on fait main-basse sur la maison de Saint-André du Quirinal. Voyant que les occupants étaient décidés à ne céder qu'à la force, le gouvernement requiert la force armée et s'empare de la maison ; mais il n'ose pas tout s'approprier ; une partie de l'immeuble est occupée par le collège américain. Or, les Etats-Unis inspirent à Victor-Emmanuel une crainte respectueuse, ils ont des baïonnettes, de la poudre et du canon, et il ne ferait pas bon d'exproprier les nationaux américains. Le canon parle haut et on le respecte ; mais on se moque des excommunications du Saint-Père.

Victor-Emmanuel réussit auprès de toutes les cours européennes, ses actes les plus infâmes y sont si non encouragés, du moins tolérés. Il vole, et on le laisse faire ; ses satellites se rendent coupables de toutes les infamies, et pas une seule voix s'élève pour protester. C'est un succès de tous les jours. Mais, au milieu de ses succès le roi d'Italie est-il heureux ? On pourrait le croire si la conscience, ce juge auquel on n'échappe pas, n'était là pour lui reprocher ses crimes.

" On prête à Victor-Emmanuel, dit l'*Echo de Rome*, des paroles qui, si elles ne sont pas authentiques, ont pourtant un certain cachet de vérité ; en tout cas, elles mettent à découvert certains remords de conscience, et une intelligence du rôle qu'on lui fait jouer. En montant dans sa voiture pour se rendre à l'ouverture du Parlement, il aurait dit à un de ses familiers en lui indiquant le Vatican : " Là est celui qu'on dit captif et qui est plus libre que moi ; et moi qui passe pour libre, je suis le véritable captif. " — Oui, c'est bien vrai ; c'est lui qui est captif comme le sont tous ceux qui se font les esclaves de satan. Il est esclave du péché, et n'apparaît à l'esprit des honnêtes gens que revêtu de la honteuse livrée du baigneur. La révolution, sa golière, lui jette ses ordres comme le garde-chiourme les jette à son vil troupeau. — Va à Rome, lui dit-elle, et il y va. Va réciter le discours qu'on t'a préparé, et il le récite. La parole de Pie IX, au contraire, est libre et donne la liberté. Tout prisonnier qu'il est, il ne se laisse inspirer que de Dieu. Il est libre comme l'étaient Pierre et Paul dans les fers. "

" Pauvre mannequin royal, tu vois la vérité et tu l'affirmes ! Et après l'avoir affirmée tu continues à la trahir ! Va donc cacher ta honte dans les entrailles de quelque forêt et ne scandalise plus la vertu qui t'observe. "

Le départ du Saint-Père est de nouveau mis sur le tapis ; mais cette fois ce ne sont plus les seuls catholiques qui s'en préoccupent, toute la diplomatie européenne en est émue. La France serait, paraît-il, heureuse de pouvoir donner l'hospitalité au Saint-Père. L'Autriche redoute que le Pape prenne cette décision et lui offrirait volontiers le Tyrol. La Prusse, de son côté, n'aimerait ni l'une ni l'autre de ces nations catholiques comme résidence des Papes, elle préférerait Malte.

La question romaine est, comme l'on voit, loin d'être résolue et elle ne le sera que lorsque les intérêts de Rome et du Saint-Siège auront été satisfaits. Or, il ne peut y avoir de satisfaction complète sans une restitution de toutes les provinces enlevées au Pontife romain par Victor-Emmanuel flanqué de la Révolution. En un mot, il n'y a pas de solution possible à moins qu'on ne mette les Piémontais à la porte et qu'on rétablisse Pie IX dans tous ses droits de Pontife et de Roi.

Le télégraphe nous apprend que le 20 courant, l'Assemblée nationale française a rejeté la taxe sur les matières brutes. Le président Thiers, se croyant personnellement attaqué par ce refus de l'Assemblée, a donné sa démission ; mais